

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2021

Le 07 mai 2021, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Jean-Pierre CHARPENTIER, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes HUGLI, DE MARINIS, BOUTONNET. Mrs GENTILE, BAPTISTE, BATAILLE, CRES, SUGIER, ARNAULT, BUTIN, TAQUET, Mr LOBIER.

Absent: Mme CIOFOLO (excusée), Mme MARTEL (pouvoir à Mr CHARPENTIER).

1/ AUTORISATION POUR CONTRACTER DES EMPRUNTS

Le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la dernière réunion, il a été prévu de contracter deux emprunts à savoir :

- 100 000.00 € sur le budget communal
- 60 000.00 € sur le budget eau et assainissement. Il demande que le Conseil Municipal l'autorise à contracter ces emprunts.

Vote: 14 voix pour.

2/ OFFRE d'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) du CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD POUR REALISATION DES SCHEMAS DIRECTEURS ET ZONAGES EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Maire donne lecture à l'assemblée de la proposition du Conseil Départemental pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation des schémas directeurs et zonages eau et assainissement.

L'offre d'AMO proposée se chiffre à : 9 724.00 € HT

- 4 964.00 € pour l'assainissement,
- 4 760.00 € pour l'eau.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce contrat

Vote: 14 voix pour.

3/ SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS COMUNALES POUR 2021

Le Maire propose d'allouer les subventions suivantes :

Art et Loisirs : 150.00€
Association du Patrimoine : 150.00€
Société de Chasse : 150.00€
Sté du Sou des Ecoles : 150.00€
Club de tir détente : 150.00€
Médaillés Militaires : 100.00€
FNACA : 100.00€

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Vote: 14 voix pour.

4/ CREATION D'UNE COMMISSION BOTANIQUE

Pour le projet de sentier botanique prévu, Mme CIOFOLO se propose de diriger une commission botanique pour création de panneaux pédagogiques , choix de signalétique... etc.

Tous les membres du conseil municipal sont invités à y participer.

Vote: 14 voix.

5/ APPLICATION PANNEAUPOCKET

Après plusieurs réunions de présentation de cette application avec la gendarmerie de Saint-Ambroix, le Maire propose de prendre un abonnement à cette application servant à alerter et informer la population directement sur Smartphone. Coût annuel : 180.00 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Vote: 14 voix pour.

6/ INFOS

- Des cours de yoga sont désormais dispensés sur la commune.
- La Cérémonie de commémoration de l'Armistice de la seconde Guerre Mondiale se déroulera à 10h40.